

## Compte Rendu du CA de l'UL du 02/06/2020 par le SNPTES

Le CA débute à 9h05.

Procurations : 0 (pas de possibilités car CA non présentiel).

### 1. Informations du Président

Coronavirus : un certain nombre de nouvelles règles et reprise de l'activité économique à partir d'aujourd'hui. À l'UL, la règle est toujours le travail à distance. Nous sommes toujours dans le non accueil des usagers jusqu'à fin de l'État d'urgence sanitaire, donc de fait jusqu'à septembre. De très rares examens en présentiel, mais la plupart se font à distance. Dispositifs dématérialisés pour les soutenances de thèses et HDR.

Difficultés à prévoir ce que sera la rentrée. On attend la circulaire pour la prolongation des contrats doctoraux.

Pas mal de changements au niveau du Cabinet de la Ministre, refonte du périmètre du Rectorat, Brigitte JAMARD devient DRRT et Eric GELHAYE est nommé DRRT Lorraine. Nous les avons rencontrés fin mai au sujet du CPER et du plan de relance.

L'HCERES retardera d'un an sa vague B, et pourrait retarder de même sa vague C qui nous concerne, ce qui nous laisse un peu dans l'expectative.

M. DUBANT est nommée chargée de mission auprès de C. ROIZARD, et devrait prendre le poste de VP RH en juillet, vu que C. ROIZARD fait valoir ses droits à la retraite.

Point concours PACES : il sera organisé au palais des expositions, mais les 4 halls seraient utilisés, chacun étant limité chacun à une capacité de 500 étudiants. Le site permet d'envisager sereinement l'arrivée et le départ des étudiants. Le dossier a été déposé, on attend la réponse. Le concours est prévu fin juin. Les étudiants seraient dotés de solution hydro-alcoolique et d'un masque par ½ journée.

### Enjeux stratégiques

#### 2. Point d'étape sur le bilan LUE (Lorraine Université d'Excellence) (information, échanges)

VP International : bilan sur notre trajectoire d'étape à fournir nationalement en vue de la pérennisation de LUE, dans un cadre plutôt rigide (plan, nombre de pages imposés) qui nous impose des contraintes fortes de présentation. Nous allons essayer de ne pas saucissonner notre discours. Le bilan commence par une réponse aux remarques du jury, ce qui n'est pas facile puisque le jury nous a fait peu de recommandations du fait de la grande qualité du dossier. Quelques différences de mise en œuvre par rapport au projet initial, soit parce que le budget obtenu n'était pas celui demandé, soit du fait d'évolutions postérieures.

Structuration et gouvernance : gros travail fait sur le doctorat, on essaie de mettre cela en œuvre pour les recrutements d'enseignant-chercheurs, même si cela s'inscrit dans un cadre national. La gouvernance de site pourrait être plus globale, mais il faut encore réfléchir à comment aller plus loin.

Suivi des engagements majeurs : on est en bonne voie (Formation, Partenariats), on est souvent dans les clous, il reste des points d'attention, et quelques warnings (Recherche, International), on ne fait pas encore partie des leaders européens/mondiaux.

Sur les défis, on est globalement bien, mais notre impact reste trop limité. Nous avons des raies très brillantes dans certains domaines mis en avant.

Un travail a été mené avec un cabinet spécialisé sur notre bibliométrie. La trajectoire est clairement positive, notre position dans le classement de Shanghai autour de la 200<sup>ème</sup> place est correct, on doit pouvoir (mais c'est incertain) intégrer la tranche 151-200. Il faut se poser des questions sur notre recrutement, sur notre stratégie de publication, etc.

Président : ce qui est important, c'est moins le classement en soi que la façon dont nous sommes positionnés sur différentes thématiques.

Un représentant des Collectivités Territoriales considère que le document est extrêmement intéressant à tous points de vue. Il faudrait le présenter aux Collectivités, qui peuvent être intéressées et représenter un soutien fort. Par ailleurs, le contexte territorial est singulier. Il faut insister sur le franco-allemand. Nous avons une carte à jouer sur ce positionnement en termes de collaboration.

Un autre représentant appuie ce que dit son collègue. Il insiste sur le fait que l'action vers les PME reste à mettre en œuvre. Il y a sans doute un travail à faire en proximité avec les Collectivités.

Un représentant du Collège BIATSS trouve que c'est très bien, il faut rassembler les infos, la valoriser en interne. L'UL est assez en pointe en communication interne, Factuel est un outil formidable, il faut maintenant valoriser la communication externe.

### 3. Plan de Reprise d'Activité de l'Établissement (avis)

Président : on a essayé de procéder en amont, pas comme pour le PCA. Le souci c'est l'adaptation incessante de nos positions par rapport aux directives changeantes au niveau gouvernemental.

DGS : le document résulte d'un travail très important. Il est valable sur la période du 11 mai au 24 juillet (fermeture de l'établissement). Le document a été présenté aux instances du personnel (CHSCT + CT) ce qui n'est pas une obligation.

L'objectif du PRA est d'assurer la sécurité et la santé des personnels et étudiants sur nos sites, accompagner les personnels en situation de fragilité, assurer la continuité de la formation, gérer la reprise des activités de recherche, permettre la continuité de nos activités administratives. La reprise est prévue en 4 étapes, nous sommes à la phase 2, la 3<sup>ème</sup> correspond au retour des étudiants (septembre ?) et la 4<sup>ème</sup> au retour à la normale. En ce moment, respect de la règle des 1/3 (de personnels présents en même temps sur site). Un cadre est donné par l'établissement, mais chaque entité ou site (plus de 170 au total) doit avoir son propre PRA. L'ensemble des personnels est largement associé.

Mise à disposition des équipements de protection (masques jetables ou réutilisables, blouses, gants, SHA, etc.) : on est en tension sur les masques lavables notamment. Il y a une difficulté à trouver des prestataires cumulant qualité des produits, délais de livraison corrects et prix idem. Les sur-blouses sont une vraie difficulté (on a beaucoup de mal à s'en procurer). Concernant les protections collectives (plexiglass, ouvertures des portes au pied ou au coude, etc.) tout est commandé, mais on est également relativement en tension.

En termes d'engagement financier, on est à 550 k€.

Président : gros travail de tout le monde. Sur les masques, on est en train de s'en sortir et on commence à avoir des perspectives. Il faudra passer le mois de juin pour que tout soit mis en place.

Un représentant BIATSS veut témoigner sur le terrain que toutes les dotations ont bien été délivrées, on a tous les équipements nécessaires, on peut travailler dans de très bonnes conditions.

Vote : unanimité pour.

#### **4. Cadrage du déroulement des opérations de rentrée et du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2020-2021 (information, échanges)**

Président : comment allons-nous opérer l'accueil des étudiants ? Cinq niveaux de fonctionnement (1 : confinement, on a testé ; 2 : système actuel, enseignement à distance, laboratoires avec activités prioritaires uniquement ; 3 : niveau a priori rentrée, pandémie présente et niveau de contrôle non connu ; 4 : pandémie contrôlée ; 5 : pas de pandémie, là on connaît comment fonctionner).

Objectifs : assurer la sécurité individuelle des étudiants et personnels, accueillir les nouveaux, soutenir ceux qui sont en difficulté (financière, connexion informatique, etc.), il faut privilégier le présentiel pour favoriser les contacts, mais qui dit contact... À ce jour à cette heure, les mesures de distanciation correspondent à 1 m entre 2 personnes, 4 m<sup>2</sup> autour de chacun, nettoyer régulièrement, éviter les attroupements, les files d'attente, etc. Les risques de reprise de pandémie doivent être pris en compte, il faut assurer un accès aux contenus à distance, privilégier le contrôle continu ou les examens à distance, l'enseignement hybride, mais chaque étudiant doit pouvoir venir à l'université. Dans les amphithéâtres, la capacité d'accueil est réduite par un coefficient 5 à 6. En TD, on divise par 2 ou 3. C'est un énorme problème. Comme on ne peut nettoyer les salles dans la journée, une salle ne peut pas être utilisée par 2 groupes d'étudiants différents. Par ailleurs, elle doit être aérée, et donc ne pas être utilisée toute la journée. De fait, l'accès aux salles est réduit au 1/3. Un énorme travail doit être fait sur l'organisation des emplois du temps. Les personnels et étudiants doivent être dotés en masques et SHA (pour tout ce qui est croisement et interactions dans les couloirs, car dans les salles, si pas trop de personnes, on peut imaginer que le port du masque ne soit pas nécessaire).

Bref, cela nous met une forte pression.

L'autre solution, c'est de ne pas assurer la règle des 4 m<sup>2</sup>, mais seulement celle des 1 m. C'est faisable mais à condition qu'un masque soit porté en toute circonstance. Cela nous donne une capacité d'accueil de 50%. Les contraintes de nettoyage et d'aération des salles restent les mêmes. Les emplois du temps sont moins bouleversés.

Encore une fois, les règles évoluent (SNCF où la règle des 1 places/2 n'est déjà plus d'actualité, ouverture des bars avec des tables à 10 max), et peut-être le schéma sera plus souple. En l'état, nous penchons plutôt sur le second schéma (réduction de moitié des capacités).

Une représentante du Collège A considère qu'on ne peut pas traiter les promotions de la même façon selon leur taille.

Président : il y a d'un côté l'effectif, et d'autre part la capacité d'accueil. On se dit que ce serait plus simple d'accueillir les promos entières en master, mais il faut regarder de façon globale la priorité d'accueillir en priorité les néo-entrants.

Un représentant du Collège B signale que tout le monde comprend les difficultés en cours, cette rentrée cristallise beaucoup d'inquiétudes. Problématique des enseignements à distance : moyens associés ? possibilité de décaler pour être plutôt en présentiel ? Conditions matérielles pour les étudiants ? Encadrement réglementaire ?

Président : les questions sont légitimes, on ne peut pas doubler tous les moyens. Pour les équipements informatiques, on sera dans nos locaux, ce sera déjà différent. On peut

investir dans le prêt de matériel également. L'enseignement à distance n'est pas une doctrine, mais une réponse à la crise.

Un autre représentant du Collège B appuie le fait qu'il est urgent que le cadrage soit stabilisé afin que les collègues puissent s'en saisir. Y aura-t-il des plans locaux demandés à chaque entité ? Qu'est ce qui est prévu sur la vie universitaire ?

Président : on ne fera probablement pas des PRA de formation dans chaque entité. Concernant la vie universitaire, il faut voir ce qu'on peut faire. Les CROUS vont rouvrir mais la réouverture des restaurants n'est pas évidente...

Le représentant de la Métropole du Grand Nancy rappelle que les Collectivités font des efforts pour aider les étudiants en difficulté.

## 5. Débat d'orientation budgétaire – étape 2 (information, échanges)

VP CA : impacts financiers de la crise actuelle : économies sur les déplacements, les fluides, les frais de communication. Mais de nouvelles dépenses imprévues : prolongation des 615 contrats doctoraux, aides sociales d'urgence, dépenses liées à l'achat des EPI et à la mise en conformité de bâtiments, augmentation de nos capacités numériques, primes pour les personnels, emplois étudiants. Des recettes seront impactées : baisse des contrats industriels, (aura un impact surtout en 2021), baisse des contrats de formation et d'apprentissage, diminution du nombre d'étudiants étrangers, risques sur les subventions des Collectivités. Au final, l'équilibrage du budget 2020 est fragilisé. On partait déjà avec un budget en déficit de 0,4 M€, mais la dégradation supplémentaire est à prévoir autour de 0,8 M€. Soit -1,2 M€ au final. Nous devons non seulement maîtriser nos dépenses futures, mais également réorienter vers des dépenses contraintes, réfléchir aux dépenses de salaires des contractuels non pourvues par des subventions, bref, réfléchir sur une masse de 5 à 6 M€. Et les perspectives 2021 sont loin d'être réjouissantes du fait de la baisse de nos recettes et d'une augmentation des dépenses. L'équilibre du budget 2020 devient extrêmement important pour se simplifier la vie en 2021. On souhaiterait donc mettre en place pour 2020 un fond de solidarité au niveau établissement, de l'ordre de 4,8 M€, en récupérant des dépenses non réalisées (EMEB, dotations non consommées aux directions opérationnelles et aux collègiums) : crédits de représentation, organisation de manifestations, frais de déplacement, etc.

Un représentant du Collège aimerait savoir ce que couvre ce fond au niveau salaires?

VP CA : on fait remonter des dépenses de fonctionnement, cela couvrirait pour moitié environ des dépenses de salaires, notamment contrats doctoraux.

Président : on peut espérer une prise en charge de l'État, mais on ne sait pas encore à quelle hauteur.

Un représentant du Collège BIATSS se demande si la mise en place du DCML (Datacenter Mutualisé Lorrain) peut nous aider ? Faudrait-il accélérer sa mise en place ?

Président : il ne faut pas corréliser cela de façon directe, il s'agit de mettre les serveurs dans un lieu unique. Le DCML c'est du stockage, ce que nous devons gérer actuellement c'est le flux. Mais encore une fois, une partie de nos difficultés de connexion provient de nos réseaux individuels, ceci n'aura pas lieu d'être lorsque l'université sera ouverte.

Président : l'État considère que nous avons fait des économies sur notre fonctionnement, mais que nous avons des dépenses supplémentaires sur la masse salariale. Il s'est engagé à compenser (partiellement du moins) ces dépenses. Notre fond ne suffira pas si aucun abondement n'est fait par l'état.

Vote (indicatif) sur la mise en place de ce fond car nous ne sommes pas en configuration de Budget Rectificatif : unanimité pour.

VP CA : Débat d'orientation budgétaire. Question d'essence stratégique, est-on sur une crise qui infère durablement notre modèle (auquel cas il faut changer nos flux financiers et dans doute le modèle) ou est-elle passagère (efforts ponctuels devant être faits mais le modèle n'est pas remis en cause) ? Par exemple faut-il aller sur des colloques virtuels, réorganiser notre administration, changer totalement de paradigme ?

Un représentant du Collège A pense qu'il s'agit d'une question de nature de notre activité liée au passage au XXI<sup>ème</sup> siècle qui démarre maintenant. Il faut remettre à plat notre modèle. On aimerait que ce soit une parenthèse, mais une évolution profonde est révélée par la Covid.

Votre représentant ajoute que, clairement, les habitudes ont changé : enseignement à distance, télétravail, etc. Cela va forcément modifier nos façons de travailler, il ne faut pas renverser la table mais intégrer ces nouvelles méthodes de travail.

Un représentant du Collège A note qu'il est sans doute trop tôt pour tirer des plans sur la comète. Peut-être bientôt ne parlera-t-on plus de la Covid. Mais cette crise a illustré nos faiblesses et fragilités, notamment celle de la France. Que peut-on encore faire dans notre pays ? Les universités ont certainement un rôle sociétal à jouer pour être des acteurs vigilants et critiques. Pour faire un parallèle avec la « guerre » évoquée par le Président de la République, en 1940 la France n'était pas prête, en 2020 elle ne l'était pas non plus. Il faut prévoir et avoir les procédures de fonctionnement en mode dégradé, pour l'enseignement et la recherche. L'Université a su faire preuve de réactivité/plasticité. Sur le télétravail, il ne faut pas qu'on fasse tout reposer dessus, car on peut avoir des soucis de réseau, des virus, etc. Il faut aussi savoir travailler avec nos vieux outils et réflexes.

VP CA : effet ciseau sur notre trajectoire financière, 2021 et au-delà : moins de recettes et plus de dépenses. L'effet Covid accentue cela, sans tout bouleverser. Il faudrait s'engager dans une dynamique de soutien à l'activité. On pourrait lancer une démarche prudentielle (du genre 20% des crédits mis de côté), mais plutôt que freiner notre activité et le rythme de la reprise, on préfère faire un pari en soutenant cette activité.

Il faut travailler sur ces 2 orientations à la fois.

Aspect maîtrise : effet positif (mais sur projets ?) de la LPPR ; tendance à la baisse des effectifs de bacheliers dans l'académie ; la réserve prudentielle prévue par l'État de 2,7 M€ n'existe plus mais est supprimée de nos dotations. Il faut financer le GVT (2,6 M€ à trouver par an), ainsi que les EMEB pour 1 M€. Pour ce faire, le budget est établi en déficit avec un retour doux à l'équilibre en 2023, les prélèvements sont augmentés de 2% pour compenser la partie EMEB. On joue également sur les campagnes d'emploi EC et BIATSS, ce qui produit un déficit élevé en 2021, plus faible en 2022, et on revient à l'équilibre en 2023. Si on fait un effort plus important sur la masse salariale (MS) des fonctionnaires, on peut être positifs dès 2022 et avoir de bonnes marges en 2023.

Hypothèses sur la MS :

- CET : règle du décideur-payeur (550 k€ économisés)
- Baisse des primes (PCA, PEDR, PI...) de 5% : 100 k€ d'économie
- Baisse sur le référentiel : -160 k€ mais seulement en 2022
- Diminution sur les enveloppes d'EC mais seulement en 2022 : -500 k€ ? mais baisse de l'offre de formation
- Report ou gel d'emplois + non remplacement : grosso-modo si on publie 80% des postes publiables sur 2021 pour les EC et 50% pour les BIATSS, on est à peu près sur l'effort qu'on veut réaliser en trajectoire douce. En publiant 70% des emplois EC et 50% des autres postes, on passe dans l'hypothèse « dure » ; limitation des promotions ?

Aujourd'hui il faut faire des choix : retour à l'équilibre doux ou dur ? sur quels items sont faits les équilibres ? On gèle des postes ? On reporte les publications ?

VP CA : effets de la crise et de la reprise de l'économie sur notre activité financière ? Cela reste des hypothèses, on ne saura probablement pas chiffrer avant notre CA de juillet.

Ce qu'on peut imaginer : des heures de TP reportées (faible volant) de cette année universitaire vers la suivante ; augmentation de la charge d'enseignement ponctuellement en début d'année prochaine ; prolongation de contrats doctoraux ; épargne de congés en 2020 qui génèrera de la dépense en 2021 ; CPER décalé d'un an mais plan de relance en substitution, on ne sait pas à quel niveau ; déports (?) d'investissements sur le plan pluri-annuel d'investissement (attention à ne pas se lancer dans des dépenses d'équipements lourds dont on n'aurait pas un usage durable ; on ne connaît pas la posture de l'État vis-à-vis de ses opérateurs et comment il va accompagner les universités ; on devrait anticiper une baisse de nos recettes de fonctionnement sur à peu près tous les postes ; les dépenses de fonctionnement devraient être en retrait (missions ? réceptions ?) mais de nouvelles dépenses sont à envisager sur les EPI, le nettoyage, etc. On peut estimer l'effort à environ 5 M€ sur la masse salariale, et 2,3 M€ sur investissement/fonctionnement. Côté recettes, on part sur -5 M€ (hors aide de l'État).

En bref, le degré d'incertitude est tel qu'il est très difficile de rajouter un mécanisme prudentiel par-dessus l'effort fait sur la maîtrise de nos dépenses hors crise Covid-19. Il faut plutôt prendre des risques quant aux effets de cette crise.

Une représentante du Collège B demande si on pourrait envisager de faire sauter (sur la base du volontariat, et pour des enseignants arrivant en mutation, pas des nouveaux nommés) la limite des 2/3 du service d'enseignement des MCF nouvellement arrivés dans l'Établissement ?

Président : pas évident légalement et ce n'est pas forcément là-dessus qu'il faut faire porter l'effort.

Un représentant du Collège A souhaite savoir, quand on juxtapose les deux effets trajectoire + Covid-19, ce que cela donne.

VP CA : cette partie Covid est remplie de chiffres qu'on ne maîtrise pas. Elle n'a pas réussi à cumuler les 2 de façon claire, d'où la séparation des 2 parties pour le CA.

Président : l'équipe de Présidence va travailler sur ces hypothèses pour une proposition au CA de juillet 2020. D'ici là nous aurons peut-être des informations plus précises sur la 2<sup>ème</sup> partie (crise Covid).

## **Formation & Insertion Professionnelle**

### **6. Mise à jour du modèle de convention de stage Formation Initiale**

### **7. Mise à jour du modèle de convention de stage formation Continue**

### **8. Mise à jour des conventions Contrats de Professionnalisation**

### **9. Demande de création du DU Manager hospitalier de proximité**

### **10. Demande de création DU Cré@gilité**

### **11. Demande de modification DU Psychothérapie EMDR1**

## **12. Demande de modification du DU Pleine Conscience**

## **13. Demande d'ouverture en alternance Master 2 ingénierie de la santé - parcours ingénierie médicale**

Vote groupé sur les points 6 à 13 : unanimité pour.

## **14. Demande d'accréditation à délivrer la mention psychiatrie et santé mentale du Diplôme d'État « Infirmier en Pratiques Avancées »**

Vote : 1 abstention, autres pour.

### **Ressources Humaines**

## **15. Valorisation du parcours professionnel des personnels contractuels BIATSS : rémunération**

DRH : ce point s'inscrit dans l'évolution des rémunérations des personnels contractuels, le protocole PPCR n'étant applicable qu'aux contractuels. Il vise à aligner les rémunérations tout en préservant les moyens de l'établissement. Application au 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Président : rappelle que l'UL est une des rares universités à appliquer cette égalité de traitement.

Votre représentant intervient pour souligner que le SNPTES reconnaît clairement l'effort fait par l'Établissement dans ce cadre et remercie le Président pour cette politique volontariste.

Vote : unanimité pour.

## **16. Dates de fermeture de l'établissement 2020/2021**

VP CA : reprise des dispositions 2019-2020.

Vote : 1 abstention (UNSA), autres pour.

### **Vie Universitaire**

## **17. Actions menées dans le cadre de la crise sanitaire dans le champ de la vie universitaire : aides sociales d'urgence pour les étudiants ; sport, culture, santé, handicap (information)**

VP CVU + VPE : de nombreuses actions d'accompagnement mises en place pour les étudiants durant la crise, l'accompagnement ayant démarré depuis janvier 2020 du fait des premiers signalements de cas, notamment pour les étudiants revenant de zones à risque.

### **Affaires Financières**

## **18. Remise gracieuse d'une créance : réexamen**

Président : les documents transmis la dernière fois étaient entachés d'une erreur sur l'anonymisation d'une créance. Il s'agit de reprendre la délibération de façon anonyme.

Un représentant du Collège B signale que cette demande a été votée. Il n'y a pas de raison de revoter selon lui. On est entre le maquillage et la mascarade.

Président : il apparaissait un nom dans les documents. Ici, ce n'est plus le cas. Vous nous l'avez fait remarquer. Des documents sont d'ailleurs sortis du CA alors qu'ils ne devaient pas...

SG : on souhaite annuler et remplacer le vote en apportant par ailleurs de nouveaux éléments.

Vote (portant sur l'avis défavorable à la remise) : 3 abstentions, 2 refus de vote, autres pour.

Votre représentant s'est abstenu, car dans le doute et sans plus d'éléments mis à disposition des administrateurs, nous considérons ne pas pouvoir nous prononcer contre un agent.

## **19. Contrôle interne : bilan 2019, plan d'action 2020**

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 15h40

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs